



DIP
Case postale 3925
1211 Genève 3

SPG / Société Pédagogique Genevoise
M. Olivier BAUD
Président
Boulevard Georges-Favon 14
Case postale 5434

1211 GENEVE 11

N/réf. : CB/phl
V/réf. :

Genève, le 5 décembre 2007

Concerne : nouveau fonctionnement de l'enseignement primaire, rentrée 2008

Monsieur le Président,
Cher Monsieur,

Lors de la journée de travail de la commission de fonctionnement du 15 novembre dernier, à laquelle j'ai participé dans l'après-midi pour une synthèse des options retenues, des points d'achoppement sont apparus entre les partenaires. Sans remettre en cause fondamentalement les principes déjà acquis, les différences exprimées étaient cependant vives.

La commission s'est réunie une nouvelle fois le 21 novembre. Le compte rendu de cette journée, validé le jour même en plénière, fait état d'un accord survenu sur nombre de points permettant la mise en œuvre du nouveau fonctionnement à la rentrée 2008. A sa lecture, je relève les engagements suivants :

- la création de 94 établissements ;
- la dotation de 87,5 postes de direction d'établissement, le principe de temps partiels étant acquis pour les établissements de taille modeste ;
- l'octroi de maîtres adjoints pour les directions des plus grands établissements ;
- l'octroi de forces de secrétariat allouées au niveau des cinq régions actuelles pour les directions d'établissement ;
- la mise en place d'une formation à l'intention des directrices et directeurs d'établissement, dès avril 2008 ;
- le maintien d'un taux d'encadrement d'un maximum de 1 pour 17 en division ordinaire selon le calcul retenu jusqu'à présent, à savoir la somme des postes de titulaire de classe, de généraliste non titulaires et de maître spécialiste rapportée au nombre d'élèves ;

./.

- la préservation au sein de l'enseignement primaire de l'ensemble des ressources existantes et de celles qui pourraient être dégagées à partir de la baisse attendue du nombre d'élèves pour la rentrée 2008 ;
- l'analyse et la définition au sein de la commission de fonctionnement de toute nouvelle modalité de prise en charge des élèves, ainsi que des changements qui en résulteraient au niveau des fonctions enseignantes actuelles ;
- la mise en place d'un *observatoire* à la rentrée 2008 dont l'organisation et le fonctionnement feront l'objet de propositions de la part de la commission de fonctionnement.
- l'adoption du règlement sur les conseils d'établissement avant la rentrée 2008, afin de clarifier le rôle des partenaires et de faciliter la conduite du projet d'établissement.

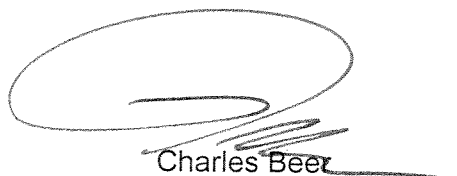
L'accord sur ces points a rendu possible, le 23 novembre, la publication de l'appel d'offres pour le recrutement des directrices et directeurs d'établissement. Sa diffusion large au niveau romand et sa mise en ligne sur internet laissent augurer un nombre important de dépôts de candidatures d'ici au 31 décembre 2007, délai d'inscription.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux membres de la commission de fonctionnement pour avoir rendu possible le franchissement d'une étape capitale. La prise en considération de l'importance des enjeux par l'ensemble des partenaires permet à présent d'engager l'enseignement primaire genevois sur des voies nouvelles. Les garanties émises lèveront, je l'espère, les dernières réserves.

Les étapes suivantes dans la perspective de la rentrée 2008 seront conduites par la commission de fonctionnement qui se réunira régulièrement depuis le mois de janvier jusqu'en juin prochain. Je souhaite que la commission traite des éléments fondamentalement requis pour une mise en œuvre fluide du nouveau fonctionnement à la rentrée 2008. Je me tiens pour cela à son entière disposition.

Il reste à accomplir un grand nombre de tâches. La qualité du travail de la commission de fonctionnement, la volonté partagée de mener à bien un changement aussi souhaité que nécessaire, un contexte politique favorable, sont autant d'atouts maîtres pour atteindre les objectifs fixés. Vous partagerez, sans doute, cette perception.

Je vous redis mes remerciements et vous prie de croire, Monsieur le Président, Cher Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs messages.



Charles Beer